Motions

Je voudrais faire remarquer au député que nous collaborons étroitement avec la commission consultative de l'urée-formal-déhyde. Certains problèmes lui ont été signalés et nous avons discuté avec elle certaines solutions. La Commission est prête à débattre les problèmes et à donner son avis. Dans les régions qui se heurtent à certains problèmes, nous offrons les service de cette commission qui collabore ensuite avec nous et le centre de l'urée-formaldéhyde.

[Français]

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par les honorables députés le mardi 25 octobre 1983 sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Pinard: Madame le Président, à moins d'un changement ultérieur, j'aimerais désigner demain comme jour de l'opposition.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. KEEPER-L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, j'ai une pétition signée par un millier d'habitants de ma circonscription qui déclarent que, les 10 février et 21 avril derniers, les gouvernements canadien et américain ont conclu un accord sur l'essai d'armements qui facilitera l'essai au Canada du missile de croisière non armé; que, selon la fiche technologique du missile de croisière, il s'agit d'une arme nucléaire offensive plutôt que dissuasive; que le missile de croisière est mis à l'essai avant d'être déployé en Europe occidentale, ce qui constituerait une autre escalade dans la course aux armes nucléaires; et que cette escalade est la menace la plus grave et la plus immédiate à la paix mondiale et à la survie de l'humanité. En conséquence, les soussignés, vos pétitionnaires, prient humblement le Parlement et lui demandent de tenir son engagement de mettre un terme à la course aux armements en refusant la permission de mettre le missile de croisière à l'essai au Canada.

Madame le Président, mille habitants de ma circonscription ont signé cette pétition qui reflète leur inquiétude au sujet des essais du missile de croisière, mais je dois signaler que douze électeurs se sont prononcés en faveur de ces essais.

LA LOI SUR L'INTÉRÊT

MODIFICATION CONCERNANT LA DURÉE DES HYPOTHÈOUES

M. Svend J. Robinson (Burnaby) demande à présenter le projet de loi C-693, tendant à modifier la loi sur l'intérêt.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Robinson (Burnaby): Madame le Président, cet important projet de loi vise à permettre aux propriétaires de maison détenteurs d'hypothèques d'une durée de cinq ans de les renégocier en vue d'obtenir des contrats hypothécaires d'une durée d'un an ou plus. Des milliers de propriétaires de Burnaby sont contraints de payer des taux d'intérêt hypothécaires très élevés parce que les banques et les sociétés de fiducie refusent de les renégocier maintenant que les taux ont baissé. En vertu du projet de loi, les institutions financières seraient forcées de puiser dans leurs profits sans précédent pour que les propriétaires de maison n'aient pas à payer des taux exorbitants.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

Mme le Président: Motions.

Une voix: J'invoque le Règlement . . .

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement.

Mme le Président: La parole est au ministre des Transports.

M. Axworthy: Madame le Président, je propose . . .

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement.

M. Nielsen: J'invoque le Règlement.

M. Epp: J'invoque le Règlement.

M. McKnight: J'invoque le Règlement.

Mme le Président: La parole est au député de Végréville.

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Je propose:

Que le député du Yukon soit maintenant entendu.

M. Pinard: J'invoque le Règlement.

Une voix: Il y a une motion de présentée.

M. Pinard: J'invoque le Règlement.

[Français]

Madame le Président, je ne veux surtout pas être impoli, mais vous savez très bien que je peux faire un rappel au Règlement avant que vous ne proposiez la motion, ce que vous n'avez pas encore fait. Le ministre des Transports (M. Axworthy) avait commencé à parler lorsque le député d'en face a obtenu la parole pour faire un rappel au Règlement et, en conséquence, il n'est pas conforme au Règlement, et il n'a pas le droit de proposer sa motion à ce moment-ci.

[Traduction]

M. Nielsen: La motion doit être mise aux voix, madame le Président.